

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 avril 2015

Convoqués : 11

Présents : 11 Mme Fernandes rejoint la séance à 19h50

Absent : 0 –

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mr LEUDIERE

Approbation des derniers comptes rendu du conseil municipal du 25 février et 18 mars 2015

ORDRE DU JOUR

1-Finances

Vote du budget primitif 2015

1-1 C.C.A.S.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité .

L'excédent de fonctionnement constaté pour l'année 2014 de **42.74€** est reporté en section de fonctionnement du budget 2015

La section de fonctionnement s'équilibre en dépense et recettes à **42,74 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recettes à **0 €**

Le budget primitif du CCAS pour l'année 2015 est adopté à l'unanimité

1-2 Locaux commerciaux

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Après délibération, le conseil municipal décide le report dans le budget 2015 des résultats constatés . Soit ,

- **1987,30€** en recette de la section investissement.

- **5916,79€** en recettes de la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de :**14090,35€**

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de :**12736,12 €**

Le budget primitif des locaux commerciaux pour l'année 2014 est voté à l'unanimité

1-3 Assainissement

M. le maire rappelle au conseil que les agents communaux consacrent une partie de leur temps de travail à la gestion et l'entretien du réseau assainissement. A ce titre il propose

l'inscription d'une indemnité art. 6215 du budget primitif assainissement pour un montant de **10 000 €**.

Un tableau récapitulatif sera annexé à la délibération.

l'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Le déficit de fonctionnement de **41 667,11 €** et l'excédent d'investissement **123 694,30 €** constatés pour l'année 2014 sont reportés pour l'année 2015 en dépense de fonctionnement pour **41 667,11 €** et recettes d'investissement pour **123 694,30€**.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de : **101 206,11 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de : **159 583,30 €**

Le budget primitif du service assainissement pour l'année 2015 est voté à l'unanimité

1-4 Commune

l'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Un excédent de fonctionnement de **37 184,48 €** et un déficit d'investissement de **31249,29 €** sont constatés pour l'année 2014, soit un excédent global de **5935,19€**. Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité le report dans le budget 2015 en recette de la section d'investissement de la somme de **5935,19 €**.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de : **324 100 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recettes à la somme de : **108 589,18 €**

Le budget primitif de la commune pour l'année 2015 est voté à l'unanimité.

1-5 Vote des taxes d'imposition Communales pour l'année 2015

Pour l'exercice 2015 le Maire propose les taux suivant qui sont les mêmes que ceux fixés en 2014.

- Taxe d'habitation **10,99 %**
- Taxe foncier bâti **17,00 %**
- Taxe foncier non bâti **60,67 %**

Les taux proposés ont été voté à l'unanimité par le conseil.

2 - Affaires Communales :

2-1Personnel :

Situation inchangé depuis le dernier conseil.

Arrivée de Mme POUPLIN au poste de secrétaire de mairie (stagiaire au 1 mars 2015)
prolongation de M. STRIJACK et Mme ALZOUNIES en arrêt maladie.

2-2 Culture / communication:

- Foire au vin organisée à l'école par l'association « Les boissetiers » le 19 avril 2015 dégustation avec 11 vigneron des environs, tapas huitres et fromage pour accompagner.
- Course d'orientation également le 19 avril 2015, départ sur la place du village inscription sur Avril en Ballade.
- Préparation de la gazette du village pour le mois de juin

2-3 Environnement/ cadre de vie

- Syndicat mixte du collège : vote du budget à l'identique.

Il a été constaté que le Conseil Général a modifié les affectations de bus sans communication auprès des usagés. A savoir , pour les enfants de Collias : ligne commerciale 21 et pour les enfants de Vers et Argilliers une ligne spécifique.

-Collias comme tous les ans organise une journée nettoyage des berges du gardon le 26 avril 2015, inscription à la Mairie de Collias.

- L'association « les chats libres d'Argilliers » a adressé un courrier à la Mairie qui a été lu au membres du conseil. Une rencontre avec la présidente, les Maires de Vers et d'Argilliers et le président de la Fédération de chasse a également eu lieu afin de sensibiliser les différents acteurs et la population à la maltraitance excessive qui peut être pratiquée sur les animaux domestiques, en particuliers chiens et chats, ainsi que le manque de civismes et déchets divers et polluants abandonnés hélas trop souvent et en quantité non négligeable sur les terres de nos communes.

3-Orientation Budgétaire 2015

3-1 Fonctionnement :

le budget 2015 est construit dans l'optique de ne pas augmenter les taux d'imposition. Pour atteindre ce résultat il faut faire des choix au regard des éléments suivants :

baisse des recettes de fonctionnement pour plus de 20 000€ :

- non versement d'un soutien de la communauté de commune 12 245€
- baisse de la dotation de l'état 8000€
- baisse des aides au remboursement de rémunération lié aux titularisations d'agents.
- baisse de la mise à disposition de personnel au budget assainissement afin d'éviter d'augmenter le prix de l'assainissement.

Les choix budgétaires en matière de fonctionnement sont donc :

- maintien ou baisse des budgets de l'année 2014 sur les charges courantes.
- Légères augmentation sur les postes entretien voies et réseau/ formation des agents/entretien des bâtiments communaux

3-2 Investissement :

- Augmentation des recettes dues à la perception de subventions, taxes d'aménagements et remboursements des assurances.
- Dépenses liées aux choix de la municipalité sur la numérotation des rues et l'enfouissement d'une partie du réseau devant la mairie.
- Augmentation des dépenses obligatoires intempéries (18 000€), mur du cimetière (6000 €), renforcement ligne ERDF (7000€), étude de 2013 (2000€).

4- Intercommunalité.

Le non versement de la part de la communauté de communes d'un soutien financier (12 645€ l'an dernier) et ce malgré un excédent budgétaire de 9 millions d'euros entraîne une baisse de recette non négligeable pour notre construction budgétaire et va affaiblir considérablement le fonctionnement du village, son entretien et la qualité de vie de ses habitants.

Nous nous interrogeons sur l'esprit communautaire qui n'est pas forcément respecté équitablement, les choix de l'intercommunalité sur la mutualisation et le développement économique de notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.